

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

Option Médiatiques publiques

Projet de recherche

Toucher le public le plus large possible

L'exemple des bibliothèques suédoises



Directeurs de mémoire

C. ANDRE

R. SAVARD

Anne-Marie CUBAUD

1989

DSB

12

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRES

Année 1988-89 - 25 ème Promotion

CONTENU DU PROJET.

1 - Toucher le public le plus large possible ?

L'exemple des bibliothèques publiques suédoises.

1 - Justification et délimitation du sujet.

2 - Problématique.

3 - Quelques chiffres sur la Suède et les bibliothèques publiques.

4 - Projet de plan.

5 - Méthodologie de recherche.

6 - Bibliographie.

1 - JUSTIFICATION DU SUJET ET DELIMITATION.

Grâce à la collaboration entre l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothèques (l'ENSB) et l'école suédoise des bibliothèques et des sciences de l'information de Borås, un échange de stagiaires a lieu cette année pour la première fois entre les deux établissements. Cette collaboration a pris naissance à la suite de voyages où les responsables des deux écoles ont vu l'intérêt pour leurs étudiants d'un séjour dans le pays de l'autre, l'état de développement des bibliothèques publiques étant très différents, les orientations aussi.

Je dois reconnaître que dans un premier temps, malgré l'attrait de la proposition, j'hésitais à me lancer dans l'aventure car mon ignorance du suédois me faisait craindre de ne pas retirer tout le bénéfice que je pouvais attendre de ce stage. Mais l'envie de connaître ce peuple qui, grâce à sa prospérité économique et à sa politique sociale, a atteint un des niveaux de vie le plus élevé en Europe et un développement culturel de qualité, l'a emporté sur mes craintes. Connaissant l'avance des pays scandinaves en matière de bibliothèques publiques, la lecture de quelques articles et des conversations avec des collègues ayant séjourné dans ces pays lors de voyages d'étude ont achevé de me décider.

Mais, c'est surtout l'exceptionnelle fréquentation des bibliothèques suédoises (en 1975 un suédois sur deux y venait au moins une fois par an) qui a piqué ma curiosité professionnelle.

Je sais pour avoir tenté à une toute petite échelle (dans une annexe d'un quartier de la ville de Lyon) d'attirer un public plus large et de toucher les non-utilisateurs, les difficultés et les limites de l'action dans ce domaine.

Les recherches en sociologie de la lecture ne sont pas encore très développées en France. "Usagers, publics, lecteurs, inscrits, habitués, clients, abonnés.... tous ces termes, pourtant non synonymes, renvoient dans le jargon bibliothéconomique à un concept unique flou et réducteur, le public, destinataire ultime des services de la bibliothèque. Destinataire omniprésent et insaisissable, muré derrière le double rempart du silence et de l'anonymat, le public des bibliothèques est à la fois la princesse lointaine et la grande " muette"; situation surprenante qui donne lieu à deux phénomènes contradictoires : discours abondants, littérature succincte". Ces phrases servaient d'introduction à une série d'articles parus dans le Bulletin des Bibliothèques de France (T.31, n°4) en 1986 concernant le comportement des lecteurs de la BPI.

Grâce aux travaux de Jean-François Barbier-Bouvet et de Martine Poulain, on commence à mieux cerner le profil de l'utilisateur de bibliothèque publique, son comportement, ses besoins et on essaie d'adapter les services des bibliothèques en conséquence (de là une réflexion sur l'accueil, le type de classement).

Aux Etats-Unis, au Canada, en Grande Bretagne, on mène ce genre d'études depuis beaucoup plus longtemps. Il existe même à Sheffield un Centre d'étude et de recherche sur les usagers.

Il y a aussi, en France comme à l'étranger, des recherches sur des publics spécifiques, publics "captifs" au propre ou au figuré : lecteurs des bibliothèques universitaires, lecteurs en prisons ou à l'hôpital, lecteurs handicapés. De plus en plus, ces publics spécifiques sont pris en compte dans les directives des instances officielles comme la Direction du livre et de la lecture. De lecteurs potentiels, ils deviennent des usagers et souvent de forts consommateurs pour peu qu'on mette le livre ou d'autres médias à leur portée.

Mais qu'en est-il des non-usagers, des irréductibles. Peut-on les connaître? Les enquêtes à leur sujet sont beaucoup moins nombreuses. Dans le numéro précédemment cité du Bulletin des Bibliothèques de France, Anne-Marie Filiole renvoyait dans son

son article "Les mots pour le dire" à une étude datant de 1978: il y aurait ceux qui préfèrent posséder leurs propres livres (goût du livre-objet, plus grande facilité d'utilisation : on peut reprendre le livre à tout moment, l'abandonner aussi), il y aurait ceux qui ont été déçus par leur premier contact avec une bibliothèque.....

Selon Colin Harris, du Centre de recherche de Sheffield, il y a deux attitudes vis à vis du non-public :

- il existe et existera toujours et nous n'y pouvons rien puisqu'il se passe fort bien de nos services. Inutile donc de perdre du temps et de faire des efforts pour essayer de le gagner. Et il est vrai que gagner un point de plus "pour cent", c'est Cécil Guitart qui le soulignait au cours d'un forum sur l'illettrisme, à partir d'un certain seuil de fréquentation, représente un investissement en temps et en énergie qui n'est pas toujours en rapport avec le résultat.

- Une autre attitude consiste à penser que c'est celui qui a le plus besoin de la bibliothèque, celui envers lequel les bibliothécaires doivent déployer le plus d'efforts.

C'est l'attitude que semble avoir choisie les bibliothécaires suédois.

Quels moyens ont-ils utilisés pour arriver, au fil des ans, à de tels taux de fréquentation alors qu'en France nous oscillons entre 10 et 20 % de lecteurs dans nos bibliothèques publiques?. On cite toujours quelques bibliothèques "références" comme celle de St Dié dans les Vosges dont les résultats sont quatre fois supérieurs à ceux de villes de la même importance pour le nombre de livres prêtés par habitant et trois fois supérieurs pour le nombre d'inscrits : "en 1980, 1 Déodatien sur 4 fréquente régulièrement la bibliothèque alors que le taux moyen à la même date est de 1 sur 10 dans les autres villes de

France" (Ronsin, Laurent. - La Médiathèque municipale de St Dié in Médiathèque publiques 1987 17. n° 67-68, P. 18). Nous sommes encore loin des bibliothèques suédoises même si le chiffre moyen actuel est meilleur : 12,5% avec des pointes de 30 ou 40% dans des villes comme Annecy. Le retard de la France en matière de lecture publique est bien connu, ses causes historiques ont été analysées dans des ouvrages comme celui d'Henri Comte sur "Les bibliothèques publiques en France" ou plus récemment dans le rapport Vandevoorde en 1982. Même si ce retard est en train de se combler avec les efforts d'implantation de nouvelles bibliothèques depuis les années 80, il n'en reste pas moins que nous sommes encore loin de nos voisins anglo-saxons et scandinaves en la matière.

Aussi est-ce avec un intérêt particulier que j'entreprends ce stage et le mémoire qui en découlera, espérant trouver des réponses à mes interrogations sur la fréquentation des bibliothèques publiques et, peut-être, des expériences transposables en France.

J'espère, une fois sur place, trouver des textes officiels donnant les grandes orientations de cette politique de développement de la lecture (en prenant contact avec le Conseil des affaires culturelles). Peut-être existe-t-il aussi des enquêtes du type " pratiques culturelles des Français " ou autres sortes de statistiques. Mais c'est aussi à travers des entretiens avec les professionnels et par l'observation quotidienne qu'il me faudra prendre la mesure de ce développement, ses limites et les problèmes que se posent les bibliothécaires suédois actuellement. Du lieu de stage dépendra, bien-sûr, la facilité plus ou moins grande à rassembler ces informations.

2 - PROBLEMATIQUE.

Le problème de la fréquentation et des moyens mis en oeuvre pour la développer sera le thème central de ma recherche. Le but de cette recherche est de comprendre les facteurs qui ont été déterminants dans la réussite suédoise. Dépend elle ?

- de facteurs historiques et ...climatiques
- de facteurs socio-culturels : habitudes de lecture et habitude d'utiliser la bibliothèque comme source d'informations, lieu de loisirs ou d'étude.
- de la volonté de l'organisme de tutelle "le Conseil national de la culture" et (ou) des collectivités locales.
- des aptitudes des bibliothécaires à adapter leurs collections et leurs actions à des publics variés, de leur formation.
- ou vraisemblablement de la combinaison de tous ces facteurs.

Les bibliothèques suédoises utilisent-elles des méthodes modernes pour attirer le public telle que : campagne de promotion de la lecture, publicité, méthodes de marketing?.

Sur place il faudra confronter cette vision un peu idyllique et livresque avec la réalité : la crise économique a dû, en Suède comme ailleurs, diminuer les ressources des bibliothèques publiques. Il faudra voir si les efforts financiers des années 70 suffisent à maintenir la qualité du service ou si les Suédois n'ont pas été obligés de réorienter leur politique et en particulier de freiner la recherche de nouveaux publics.

Il faudra voir aussi si cette quête de publics nouveaux n'atteint pas ses limites naturelles, une partie de la population demeurant pour diverses raisons réfractaire à l'utilisation des

bibliothèques. En effet il semble que le maximum a déjà été fait pour atteindre toutes les couches de la population = toutes les catégories sociales (immigrés, prisonniers, soldats, marins, travailleurs sur leur lieu de travail ou en formation dans les nombreuses associations d'éducation populaire).

- tous les handicapés, avec en particulier de nombreuses réalisations pour les aveugles, les sourds et muets, les malades (bibliothèques d'hopitaux).
- tous les âges de la vie : des plus jeunes avec un remarquable développement des bibliothèques enfantines aux plus âgés, avec un service de prêt à domicile.

Jusqu'à présent la bibliothèque publique en Suède semble le lieu unique de vie culturelle dans beaucoup de villes : elle a été conçue pour accueillir expositions, concerts, films, conférences, pour servir de siège à des associations variées, elle diffuse l'information communale. Ce rôle est-il toujours aussi prépondérant ou entre-t-elle en concurrence avec d'autres organismes culturels? La population ne tourne-t-elle pas son intérêt vers d'autres formes de loisirs ou de sources d'informations?

3 - QUELQUES CHIFFRES SUR LA SUEDE ET LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.

La Suède est un pays de forme allongée (plus de 1500 Km de distance entre le nord et le sud) et d'une grande superficie : 450.000 Km² qui en fait le 4 ième pays d'Europe après l'URSS, la France et l'Espagne. Sa population est de 8,5 millions d'habitants dont 80% environ vivent dans des agglomérations. Le sud du pays concentre 85% de cette population. On aperçoit tout de suite la grande différence entre le sud très peuplé et urbanisé et le nord relativement désert. Les conditions climatiques changent aussi énormément entre le nord et le sud et tout ceci doit avoir un retentissement sur les styles de vie des Suédois.

Cette population a un faible taux de natalité. Depuis la deuxième guerre mondiale une immigration de près de 700.000 personnes, d'abord d'autres Scandinaves, puis des Turcs, des Yougoslaves, des Grecs, des Asiatiques du Sud Est, des réfugiés politiques de tous pays, en particulier d'Amérique latine, est venue grossir la population et contribue pour plus de la moitié à l'accroissement démographique.

La Suède est une monarchie constitutionnelle à régime parlementaire. L'institution publique suprême est monocamerale : c'est le Parlement (Riksdag) de 349 membres élus pour 3 ans : cinq partis sont représentés au gouvernement et ce sont actuellement les sociaux-démocrates qui gouvernent le pays. Les 13 ministères sont de petites unités dont la fonction principale est la préparation des lois à soumettre au Riksdag. L'exécutif est réparti entre une centaine de services administratifs relevant des ministères et les 24 préfectures, une par département. Chaque département a à sa tête un conseil général élu chargé des services sanitaires et médicaux à l'échelon du département.

Après deux réformes les communes sont passées de 475 au nombre de 284, elles ont un conseil élu, prélèvent un impôt sur le revenu et ont des compétences en matière de service social, éducation primaire et secondaire, vie culturelle.

La scolarité est obligatoire de 7 à 16 ans. Ensuite plus de 90% des enfants fréquentent une école secondaire pendant deux ans au moins. La gratuité est totale pour l'enseignement, les livres et les repas. Environ 40% des élèves du secondaire continuent dans le supérieur. Il y a de nombreuses possibilités de formation pour les adultes soit à l'intérieur de l'enseignement traditionnel soit dans les 10 associations d'éducation populaire subventionnées par l'Etat.

La Suède est réputée pour son niveau de vie et sa protection sociale, contre- partie d'impôts sur le revenu assez lourds.

La politique culturelle reçoit le soutien de l'Etat : sa tâche est de coordonner et de donner les grandes orientations.

Il n'y a pas en Suède comme dans les autres pays scandinaves de loi spécifique sur les bibliothèques. En conséquence les bibliothèques populaires se sont développées en dehors de la tutelle de l'état. Depuis 1974 et la création de Conseil national des affaires culturelles, l'état répartit ses subventions entre les bibliothèques publiques des communes et celles des 24 régions et assure une fonction de conseil.

Les 284 communes possèdent une bibliothèque "populaire" centrale, mais il y a en tout 1600 bibliothèques annexes. "Les activités des bibliothèques populaires constituent l'action culturelle de la collectivité qui atteint le plus grand nombre de concitoyens. Environ 50% de la population adulte âgée de 16 à 74 ans fréquente les bibliothèques... En 1982 les bibliothèques ont prêté 76 millions de livres, soit environ 9 livres par habitant (TORMGREN Margareta et ALEXANDERSON Bengt.- L'organisation des bibliothèques en Suède .- Stockholm :Svenska Institut, n° 314, février 1984).

4 - PROJET DE PLAN

- Historique des bibliothèques suédoises

- Les publics touchés :

- le public traditionnel

- Le public "défavorisé":

- Immigrés

- Handicapés

- autres

- Les moyens utilisés :

- politique de l'état :

- promotion de la lecture
- réduction des inégalités
entre régions

- politique des municipalités: multiplication des lieux
d'implantation

- action des professionnels: - bibliothèques conçues comme
lieu unique de services cul-
turels et sociaux

- adaptation de la stratégie de
conquête du public aux dif-
férents cas.

- Les limites de l'action

- Exemple des bibliothèques visitées.

- Conclusion = Expérience adaptable ou non en France.

5 - Methodologie

Recherche manuelle

La recherche bibliographique n'a pas été facile en raison de ma méconnaissance du suédois. J'ai dû m'en tenir aux monographies ou articles concernant les bibliothèques suédoises parus soit en français soit en anglais d'où l'idée d'élargir le champ d'investigation au thème plus général de la sociologie de la lecture et du traitement des différents publics en bibliothèque.

Concernant la Suède et ses bibliothèques, la source principale d'information est la série d'articles parus dans le "Scandinavian public library quarterly" reçu à l'ENSB depuis 1970.

A la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, j'ai pu consulter quelques livres généraux sur la Suède (histoire, économie).

Lors d'un voyage à Paris, la bibliothécaire du Centre Culturel Suédois m'a aimablement fourni toute la documentation qu'elle possédait en anglais et en français, en fait peu de choses. J'ai pu consulter le "Statistical abstract of Sweden" de 1987 comportant des chiffres de population et des chiffres sur les bibliothèques, entre autres. Cette même bibliothécaire m'a dirigée vers la bibliothèque nordique (département Fenno-Scandinave de la Bibliothèque Ste Geneviève) où la recherche s'est avérée plus fructueuse. Les usuels de la Bibliothèque nationale m'ont permis d'approfondir la connaissance de l'histoire et du développement des bibliothèques suédoises. Vu la brièveté de mon séjour à Paris il ne m'a pas été possible d'explorer les ressources du Département des périodiques, ce que j'espère faire plus tard.

En résumé la collecte manuelle d'information n'a pas été très riche. Cela tient malheureusement au peu de livres publiés en français sur la Suède et son développement culturel alors que les ouvrages sont plus abondants sur les aspects politiques ou économiques de ce pays.

Interrogation de bases de données :

La recherche dans Pascal aux mots utilisateurs et bibliothèques publiques a permis d'élargir le sujet aux études faites sur les usagers et les non-usagers et sur certaines catégories d'utilisateurs, principalement dans les pays anglo-saxons. En fait là aussi il n'y avait pas d'informations sur les bibliothèques suédoises disponibles en anglais ou en français.

L'interrogation de LISA a donné davantage de références mais toujours dans le monde anglo-saxon ou canadien. Il y avait là, par contre, quelques articles en suédois . Grâce aux résumés en anglais, on a pu se faire une idée du contenu.

Il me reste donc à espérer pouvoir compléter cette bibliographie sur place (sous réserve de trouver des publications en anglais ou l'aide de quelqu'un qui veuille bien les traduire du suédois!)

4 - BIBLIOGRAPHIE

I Quelques chiffres

1 Statistical abstract of Sweden : 1987. Official statistics of Sweden .- Stockholm : Statistics Sweden publishers, 1988.
- Intéressant pour le chiffre global de population (en 1985 : 8.358.139 h) et la répartition entre Suèdois et immigrants par pays d'origine. Donne aussi des chiffres sur les établissements culturels (bibliothèques publiques : nombre de prêts en 1985 : 74.339.000 soit environ 9 livres par habitant).

2 Statistical Yearbook .-Unesco, 1988.

- Permet une comparaison par catégorie de bibliothèque entre différents pays.

En 1984 Bibliothèques publiques :

nombre d'inscrits	Suède : 1.377.000
	France : 6.094.000
nombre de volumes possédés	Suède : 43.760.000
	France : 64.379.000

3 FRANCE. Ministère de la Culture. Département des études et de la prospective.- Annuaire statistique de la culture : Livre. Bibliothèques .- Paris, : Ministère de la culture, 1986

Tableau 4 : Répartition des emprunteurs inscrits dans les bibliothèques municipales par taille de communes = en 1983 ensemble de la France : 12,5%

Tableau 7 : Volumes prêtés par habitant : en 1983 : 2,65 volumes.

II Etudes sur les pratiques de lecture et les publics

4 Actes du colloque "Lecture et bibliothèques publiques",
Henin-Beaumont, 20-21 novembre 1981 .- Région Nord-Pas-de-
Calais : office régional de la culture et de l'éducation per-
manente, 1982.

En particulier le cafferour n°10 : "La lecture, une néces-
sité pour tous?" p.280-303. Intervention de Mr Passeron.

L'accessibilité matérielle ne résoud pas le problème de la diffusion de la culture. La bibliothèque telle qu'elle fonctionne actuellement (contenu, techniques d'offres, animations) correspond aux attentes des classes moyennes, très peu à celles des classes populaires. Ces couches sociales ont leurs propres valeurs culturelles dont la lecture, mais elle est loin d'être prioritaire. Pour toucher ces populations, il faudrait utiliser une stratégie de diffusion de l'écrit qui tienne compte de ces valeurs culturelles spécifiques. Mr Passeron fait trois propositions :

- Changer l'espace d'offre (choix de lieux adaptés au style de vie : lieux de travail, de passage, d'habitat).
- Changer le système d'offre : (classification remplacée par des pictogrammes par ex).
- Changer le contenu de l'offre : encourager tout type de lecture, ne pas faire d'exclusion. Cette stratégie pour réussir suppose deux facteurs : donner les clefs de la maîtrise des codes et accompagner les pratiques culturelles de ces groupes le plus loin possible.

- 5 BARBIER-BOUVET, J.F., POULAIN, Martine .- Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la B.P.I du centre Georges Pompidou .- Paris : Documentation française, 1986.

Les caractéristiques de la B.P.I : encyclopédisme, libre accès ouverture sans aucune restriction, consultation sur place en font en théorie une bibliothèque ouverte à tous - donc le champs idéal d'étude de comportement du "Public" de bibliothèques.

- 6 RETORE-LABADIE, Marie-Claude .- Cet obscur désir de lecture. Bulletin des bibliothèques de France, T 32, n°5, 1987. p. 435-437.

Etude du lecteur de fiction en bibliothèque municipale. Les motivations profondes de choix des livres sont difficiles à cerner. Les lecteurs étudiés ne renoncent pas même si le livre désiré est absent, on le remplace par un autre. Il y a une appropriation du livre dès qu'il est emprunté même si on ne peut y mettre sa marque (notes en marge par ex.) comme lorsqu'il vous appartient. L'auteur compare l'inscription et l'emprunt en bibliothèque à un rite initiatique qui fait entrer le lecteur dans le cercle des initiés. Elle assimile la quête de lecture à la quête de soi, jamais satisfaite toujours à recommencer.

- 7 NAFFRECHOUX, Martine .- Des lecteurs qui s'ignorent : les formes populaires de lecture. Bulletin des bibliothèques de France, T 32, n°5, 1987. p.404-419.

La lecture des classes populaires n'est pas un démarquage du comportement des classes "cultivées". Elle est une pratique originale, incorporant les valeurs propres à ces classes. Elle porte en elle les stigmates de ses origines : référence à l'école primaire (les ouvrages les plus possédés sont les encyclopédies par fascicules, des ouvrages scolaires, le Quid...). La lecture peut être pour l'autodidacte l'outil d'une promotion sociale, pour le militant ouvrier, au contraire, elle l'enracine dans son milieu d'origine car elle devient une arme pour une promotion collective. Les différentes pratiques de lecture sont liées à chacune des valeurs propres à cette classe : primat du contact social direct

(faire partager ce qu'on lit = lecture de bandes dessinées par plusieurs adolescents, lecture du journal à voix haute, échange de revues) différenciation entre lecture masculine (journal : sports, politique,) et féminines (magazines, "petits romans")
- L'auteur conclut en disant que la lecture n'est pas une pratique culturelle comme les autres, elle a une haute valeur symbolique d'où la difficulté, pour l'enquêteur, à détecter toutes les catégories de lecture, certaines étant tues parce que non valorisantes.

8 ROBINE, Nicole .- Les Jeunes travailleurs et la lecture .- Paris, : Documentation française, 1984.

A la demande du Service des études et recherches du Ministère de la Culture, Nicole Robine et l'équipe du laboratoire des sciences de l'information et de la communication de Bordeaux III ont analysé les pratiques de lecture des jeunes travailleurs. L'enquête a porté sur 75 jeunes Bordelais entre 18 et 23 ans de niveau CAP jusqu'à BEPC. Elle a permis de distinguer des lecteurs, des lecteurs moyens, des ^{non}lecteurs indifférents ou opposés à la lecture. Lorsqu'ils lisent (journaux, bandes dessinées, livres techniques ou de sports) ces jeunes ne se procurent pas les livres par les canaux traditionnels de distribution : librairie ou bibliothèque. Ils sont clients de grandes surfaces, des kiosques, des bureaux de tabac, lieux plus familiers, où la sélection est déjà opérée et le livre rendu attrayant par sa présentation. Les obstacles à la fréquentation des bibliothèques sont de 2 ordres : matériels et psychologiques = contrainte de temps, difficulté du choix, inadéquation entre livres proposés et intérêts des jeunes, aspect institutionnel qui rappelle trop l'école, lieu d'échec, manque de convivialité. Ces reproches pourraient entraîner les bibliothécaires à adapter les bibliothèques aux goûts de ces lecteurs sans pour autant écarter les classes moyennes, noyau de leur public. On peut espérer que la hausse des niveaux scolaire et culturel entraînera à terme d'autres comportements culturels de ces jeunes . Mais il est vain d'opposer culture "d'élite"et culture populaire. Il faut donner à cette dernière la possibilité d'atteindre sa pleine légitimation.

III Publics spécifiques

Lectures en prison.

- 9 DALTON, Phillis .- Prison Library services from an international view point .- IFLA News, vol 14, n°2, 1988. p. 155-161.

En 1985, à l'intérieur de la Section des bibliothécaires au service des personnes handicapés de l'IFLA, s'est constitué un groupe de travail pour étudier le problème des bibliothèques de prison. Les résultats de ces travaux montrent une grande disparité entre les pays. Même aux Etats-Unis où ce service existe depuis longtemps, toutes les prisons n'en bénéficient pas. Si beaucoup de pays n'en possèdent pas encore, une prise de conscience de son intérêt commence à se faire jour. Lorsque les bibliothèques existent, elles sont rarement tenues par des professionnels : on en trouve dans quelques provinces du Canada ou de Grande-Bretagne. Aux Pays-Bas, seul pays où le service est réellement très organisé, on espère à terme compter un bibliothécaire pour 100 prisonniers. Dans les pays nordiques et aux USA, seul le manque d'argent empêche une extension dans toutes les prisons. Le service de livre aux prisonniers est un service spécifique compte tenu de leur faible niveau scolaire et même de leur illétrisme. Toutefois leur capacité de lecture est beaucoup plus importante que celle du public en général. Pour être vraiment efficace, il faudrait des collections adaptées, du personnel formé et des budgets plus importants.

- 10 FRANCE .- Ministère de la Justice .- La culture en prison : quel enjeu : Actes du colloque de Reims, 1985; Ministère de la culture, Ministère de la Justice .- Paris : La Documentation française, 1986 .- 198 p.

Voir en particulier dans la commission n° 2 sous la direction de Jacqueline Gascuel, l'intervention de Jehanne Borycki sur les actions entreprises en France en faveur de la lecture en prison.

Dans un premier temps l'effort a porté sur la constitution de fonds d'ouvrages proches des intérêts des détenus avec l'aide de bibliothèques municipales ou de BCP. Puis une action plus en profondeur a été entreprise. Elle prend des formes diverses : de l'alphabétisation avec usage d'ordinateurs (prisons de Lyon) à des animations diverses (avec des danseurs, des écrivains, des comédiens) production de journaux, bandes dessinées. Il demeure cependant une grande inégalité entre les prisons. La commission a fait différentes propositions pour améliorer la situation.

Lecture pour les personnes âgées

- 11 TEVIS, Jean Ann and Crawley, Brenda .- Reaching out to older adults .- Library journal, vol.113, n°8, mai 1988. p.37-40.

L'importance croissante de la population âgée aux USA (en 2010, 25% de la population aura plus de 55 ans) a amené des bibliothécaires aidés de bénévoles à mettre en place tout un réseau de distribution pour les personnes âgées malgré les restrictions de subventions : dans les maisons de retraite, dans les restaurants pour personnes âgées, à domicile. Parallèlement on a développé des collections pour les mal-voyants : livres en gros caractères, magazines, cassettes, enregistrements d'émissions de radio, de journaux, appareils aggrandisseurs. Une animation spécifique accompagne ces actions : évocations par les intéressés de leurs souvenirs, de leurs expériences (enregistrés sur cassettes qui sont ensuite utilisées par des enseignants), conférence de gérontologie.... Ce public doit-être pris tout autant en compte que celui des enfants et bénéficier d'un personnel spécialement formé.

Personnes handicapées

- 12 Library service for the blind and physically handicapped : an international approach : Keypapers presented at IFLA .IFLA publications, 1982.

- 13 POITEVIN, Marie-José .- Coopération nationale et réseaux de bibliothèques pour les handicapés visuels aux Etats-Unis .- Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires française, n° 139, 1988. p.21-26.

Il existe aux Etats-Unis un service de la Bibliothèque du Congrès, le "National Library Service for the Blind and Physically Handicapped" (MLS) qui centralise l'achat de documents et les services pour cette catégorie de public, créé à la suite d'une loi de 1966 sur l'accès égal à l'information pour tous. Ce service sert de relai à un réseau de bibliothèques régionales (56) et subrégionales (103) sur tout le territoire. Les moyens matériels mis à leur disposition sont considérables et le service (par la poste) de cassettes, journaux enregistrés est quotidien.

- 14 ROBIN, Marie-Cécile, FRIGOT, Germaine .- Handicapés visuels et lecture .- Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français, n°135, 1987. p.43-47.

Les auteurs soulignent le retard de la France en matière de service pour les aveugles et mal-voyants en bibliothèques. L'essentiel de l'action en leur faveur est du ressort d'associations privées (Association Valentin Haüy et Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes). A part à Toulouse, dans les autres villes les efforts entrepris sont assez récents. L'article décrit les services des bibliothèques de Caen, Antony et de la BPI et les solutions adoptées.

- 15 FRANCE .- Ministère de la Culture. Direction du livre et de la lecture .- Bibliothèques publiques et handicapés .- Paris : Ministère de la Culture, 1984. - 41p.

Recommandations du Ministère en direction de ce public.

Minorités ethniques.

- 16 HENRY, Jessica .- Racism awareness...training for change .- Public Library Journal 2 (1), Janv. fev. 1987.-p9-15.

- 17 FRANCE .- Ministère de la Culture. Direction du livre et de la lecture .- Bibliothèques publiques et communautés de l'immigration .- Paris : Ministère de la Culture, 1984 .- 119p.

Guide pratique réalisé en collaboration avec l'Association pour le développement des relations inter-culturelles. Donne quelques exemples de réalisations en bibliothèques : animations, livres en langue d'origine. Précieux pour son importante sélection bibliographique par pays d'origine et les adresses d'organismes et d'associations qui travaillent pour les immigrés.

Faibles lecteurs et non-lecteurs.

- 18 BAHLOUL, Joëlle .- Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs .- Paris : Bibliothèque publique d'information, 1987.

Etude sociologique qui porte sur le comportement des faibles lecteurs (ceux qui lisent entre 1 et 4 livres par an et 9 au maximum). Chez ces faibles lecteurs, on trouve des hommes en majorité, alors que les femmes sont plus non-lectrices. Le niveau scolaire est moyen ou faible, rarement supérieur au BEPC. Les plus faibles lecteurs se trouvent dans la tranche d'âge la plus âgée (25-59ans), les moyens lecteurs (5 à 9 livres) parmi les plus jeunes (15-24 ans). Ils résident pour la plupart dans des communes rurales ou des villes de moins de 100.000 habitants. Les catégories professionnelles sont en rapport avec le faible niveau d'études. Le goût de la lecture n'est pas uniquement conditionné par ces facteurs. Il dépend aussi de l'environnement familial. Il y a aussi au cours de la vie des évolutions dans la pratique de la lecture.

Entre les deux enquêtes sur les "Pratiques culturelles des Français" on voit un accroissement du nombre de faibles lecteurs au détriment des non lecteurs. La lecture pour le faible lecteur ne sert pas à acquérir un capital culturel, elle sert à occuper les temps morts où on n'a rien de mieux à faire, elle est sélectionnée en fonction de genres où prédominent l'action, le vécu, le pratique.

- 19 FRANCE .- Ministère de la Culture. Direction du livre et de la lecture .- Bibliothèques publiques et illéttisme .- Paris : Ministère de la Culture, 1986 .79 p.

Après une présentation du groupe permanent de lutte contre l'illéttisme (GPLI) on trouve des interventions d'auteurs déjà cités : Jean-Claude Passeron, Nicole Robine et d'autres qui exposent leurs points de vue sur l'acte de lire. Viennent ensuite des expériences de lutttes contre l'illéttisme engagées par des bibliothèques avec l'aide d'associations comme ATD. Quart-Monde et une liste de partenaires du GPLI.

- 20 HARRIS, Colin .-Studying the non-users .: Actes du 42e congrès de la FID, La Hague, 1984 : The use of information in a changing world/A. Van der Laanand A.A Winters éd .- (F.I.D. Publications 631).

Cet article démontre la nécessité pour les professionnels de l'information de se soucier de ceux qui n'utilisent ni les bibliothèques ni les services d'informations, les difficultés à cerner cette catégorie des non-usagers, et les possibilités d'action en direction de ce public potentiel.

IV Actions de . promotion de la lecture.

La multiplicité d'articles sur le sujet nous conduit à penser que dans tous les pays, cette préoccupation devient de plus en plus importante pour les gouvernements comme pour les bibliothécaires. Nous n'avons retenu que deux articles à titre d'exemple.

- 21 TARIN, Laurence .- En France et en Espagne, la lecture en campagne .- Bulletin des Bibliothèques de France, vol. 32 (2), 1987, p. 134-142.

Comparaison entre deux campagnes d'affiches commandées par les ministères français et espagnol à des agences de publicité. La campagne française " Un livre et tu vis plus fort" était basée

sur l'émotion que procure le livre et le produit livre était valorisé par les personnalités le présentant (sportifs, vedettes du petit écran ou du grand ...) alors que la campagne espagnole visait à désacraliser le livre et à le banaliser en jouant sur des situations pleines d'humour. Dans les deux cas, plus que de promotion à la lecture, il s'agissait de donner une image de marque aux promoteurs de la campagne : les deux ministères concernés.

- 22 SAVARD, Réjean .- Les bibliothèques publiques du Québec et leur positionnement en terme de marketing..Argus, vol 15 (1), 1986. p. 21-24

L'auteur applique à la promotion des services de bibliothèque une des techniques du marketing : le positionnement. Quelle place occupe la bibliothèque publique sur le marché des activités culturelles et de l'information ? Traditionnellement les bibliothèques se positionnent sur un marché culturel déjà encombré (cinéma, théâtre, télévision...) alors que le marché de l'information est bien moins développé parce que trop lié à des publics spécifiques. Pour se placer sur ce marché elles pourraient, par exemple, développer un service "grand public" d'information téléphonique.

V Généralités sur la Suède.

L'Institut suédois publie une série de brochures régulièrement remises à jour sur la Suède : géographie, population, administrations, culture, etc....

- 23 ANDERSON, Ingvar .- Brève histoire de la Suède .- Stockholm : Institut suédois, 1985 .- 72 p.

Survol historique de la préhistoire aux années 1980 avec pour la période contemporaine une explication de la politique de neutralité de la Suède et de son action humanitaire pendant la guerre et un chapitre consacré à la "société de bien-être".

- 24 PARENT, Jean .- Le modèle Suédois .- Paris : Calmar-Lévy 1970 308 p. (Perspectives de l'économie. Economie contemporaine).

Ce livre sur le "miracle" économique suédois a été écrit avant les années de crise. Le modèle qu'il décrit est celui d'un socialisme modéré proposant à la fois équité sociale et réalisme économique : socialisme de répartition et de redistribution. Mais les obstacles apparaissaient déjà = lourdeur de la fiscalité peu incitative pour les cadres, inflation liée à une forte demande intérieure, importance des syndicats appelés à demander sans arrêt plus pour garder leur influence

- 25 FLEIGELSON, Kristian .- La Suède, crise et prospérité de l'Etat social .- Projet, n° 198, Mars Avril 1986. p.92-102.

Les sociaux-démocrates gouvernent depuis un demi-siècle la Suède avec une interruption entre 1976 et 1982. Depuis leur retour en 1982, les socialistes ont à faire face à la crise industrielle et à une crise des valeurs idéologiques qui perdure et pourrait se muer en problèmes d'identité plus profonds. Cette crise se traduit par un repli individualiste sans qu'il y ait pour autant une diminution collective des demandes d'Etat. D'Etat-Social, il s'est peu à peu transformé en Etat-Gérant.

- 26 FEIGELSON, Kristian. La Suède sans modèle .- Esprit, n°69, septembre 1982.

VI Les bibliothèques Suédoises et leur public.

- Généralités et historique des Bibliothèques publiques suédoises.

27 Encyclopedia of Library and information science, dir. Allen Kent. Harold Lancour, Jay. E. Daily .- Marcel Dekker : New York, Basel, 1980.

Encyclopédie générale sur les bibliothèques classées par pays : La Suède:p.259. Après une partie sur l'historique des bibliothèques l'auteur décrit un des aspects caractéristiques des bibliothèques suédoises:la coopération entre bibliothèques publiques, scolaires, de cantons, universitaires.

28 HARRISON, K.C. .- Library in Scandinavia .- André Deutsch : London, 1969.

Section 11 chap.15:La Suède - Partie historique et administrative. Présentation des différentes actions en faveur de publics spécifiques : bibliothèques pour aveugles, aide de l'Etat aux bibliothèques d'hôpitaux, bibliothèques de prisons, à l'armée et pour les marins (dépôts de livres à l'étranger).

29 Bibliothèques publiques en Suède : Actes de la 3e conférence afro-nordique de la la bibliothèque. Finlande 1979/Statens Kulturråd. 26 p.

Après des généralités sur la Suède et la politique culturelle du gouvernement dans les années 60-70, le rapport insiste sur l'autonomie des communes en matière culturelle, qui fait à la fois la force et la faiblesse du développement des bibliothèques. Le développement des bibliothèques publiques en Suède trouve son origine dans les mouvements religieux, de tempérance ou d'éducation du début du siècle. Dès 1905 le parlement adopte une loi autorisant les bibliothèques qui organisent des cercles d'étude à recevoir des subventions. En 1949 une commission officielle fixe les objectifs des bibliothèques publiques : "Il importe dans un régime démocratique que l'individu, en même temps citoyen, puisse librement se former une opinion sur toute chose".

- 30 TORNGREN, Margareta, ALEXANDERSON, Bengt .- L'Organisation des bibliothèques en Suède .- Actualités suédoises, n° 314, février 1984. 10 p.

Vision plus actuelle de l'activité des bibliothèques suédoises. L'accent est tout particulièrement mis sur les activités des bibliothèques "populaires" : elles constituent l'action culturelle qui atteint le plus grand nombre de citoyens. Environ 50% de la population adulte fréquente les bibliothèques. En 1982, elles ont prêté 76 millions de livres soit environ 9 livres par habitants. Il y a 284 bibliothèques communales principales et 1600 annexes, plus de 132 bibliobus. Elles desservent les hôpitaux, les lieux de travail, coopèrent avec le secteur associatif, éducatif, les foyers pour personnes âgées, les établissements pénitentiaires. Un gros effort a été fait depuis les années 70 pour acquérir des livres dans les langues d'immigration (à Stockholm 8% de la population est d'origine immigrée, en conséquence 8% des subventions d'acquisition lui sont destinées). 1983 a été une année de promotion du livre et des bibliothèques : campagne "la bibliothèque, c'est fantastique" qui a été positive : nouveaux lecteurs et augmentation des prêts.

- 31 Scandinavian Public Library Quarterly, vol.14, n°4, 1981. 145 p
Numéro spécial sur les bibliothèques suédoises.

Création en 1974 du Conseil national des Affaires culturelles. La politique de l'Etat à partir de cette date a consisté à donner des subventions (faibles par rapport au coût total de fonctionnement) mais incitatives et tentant de remédier aux inégalités entre communes. Au niveau communal, ce sont les Comités de la culture qui décident des allocations pour les bibliothèques. Elles représentent environ 35% du budget culturel communal.

- 32 GARDNER, Franck M .- Législation relative aux bibliothèques publiques .- Paris : Unesco, 1972.
La Suède p.105-116.

La Suède est un contre-exemple en matière de législation des bibliothèques puisqu'il n'existe pas dans ce pays de loi portant sur l'organisation des bibliothèques comme dans les autres pays scandinaves ou anglo-saxons. Cela n'a pas été un obstacle pour le développement des bibliothèques : au contraire, l'autonomie des communes a favorisé les initiatives.

VII Etudes sur les habitudes de lecture et la pratique des bibliothèques.

33 HJELMQVIST, Bengt .- Reading habits and library experiments in Sweden .- Scandinavian Public Library Quarterly, vol. 6, n°1, 1973. p. 2-6.

34 FORSBERG, Annika .- Reading and library habits in Sweden .- Scandinavian Public Library Quarterly, vol.3, n°1, 1979. p. 139-143.

Deux articles sur le même sujet, à quelques années d'écart, écrits par deux autorités en matière bibliothéconomique, témoignage de l'intérêt de la profession et du gouvernement (les deux auteurs font partie de la "Literary Commission" créée par le gouvernement pour l'étude des publics et de leurs besoins).

VIII Quelques actions en direction de publics particuliers.

35 KALLQVIST, Göran .- Prison libraries in Sweden .- Scandinavian Public Library Quarterly, vol. 13, n°1, 1970. p.28-36.

La 1ère introduction de livres dans les prisons en Suède date de 1840. Actuellement ce sont les bibliothèques publiques qui sont responsables de prêt de livres aux détenus.

- 36 SANBLAD, Helena .- Swedish public library service for immigrants .
Scandinavian Public Library Quaterly, vol.7, n°4, 1974. p.131-140.

Il y a 7% de la population qui est d'origine étrangère et dans certains centres industriels jusqu'à 20%. La politique envers ces populations a été de les aider a préserver leur identité culturelle et leur langage d'origine. En conséquence les bibliothèques achètent (et importent) des livres dans chaque langue d'origine des communautés immigrées.

- 37 ELMERS, Brita .- The work place library .- Scandinavian Public Library Quarterly, vol. 13, n°2, 1980. p 50-53.

Exemple d'une bibliothèque d'entreprise (Volvo : 4000 employés) dans une petite ville de 16.000 h. dont beaucoup d'immigrés. Politique volontariste de la municipalité. Là, comme dans les deux cas cités ci-dessus, l'Etat verse des subventions spécifiques aux bibliothèques.

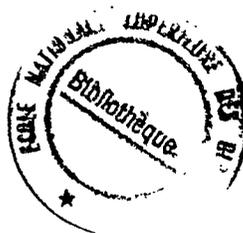
- 38 PETERSEN, Jes .- Library service for the blind : Denmark and Sweden, vol. 16, n°1, 1983. p 6-7.

Comparaison entre l'action entreprise au Danemark et en Suède en faveur des aveugles. La Suède a une avance considérable dans ce domaine car dès 1958 les bibliothèques ont commencé à prêter des livres enregistrés sur cassettes. La production est centralisée par la bibliothèque centrale pour les aveugles.

CONCLUSION

Au terme de ce projet de recherche, il est difficile de dire sur quelles actions pour attirer le public et quels types d'utilisateurs portera la recherche définitive. Tout dépendra des orientations prises dans les bibliothèques visitées et des possibilités de contacts.

J'attends beaucoup de la rencontre avec Mme Stenberg, directrice de ce stage, pour me conseiller et compléter mon information. De toute manière, la confrontation avec une expérience étrangère, surtout dans un pays où la réflexion et l'action sont aussi développées en matière de bibliothèques, ne peut-être que fructueuse. J'espère que ce premier échange sera suivi de beaucoup d'autres.





* 9 5 6 1 5 9 B *